

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

O Réclamation	contact@mupras.com
O Prise en charge	pec@mupras.com
O Adhésion et changement de statut	adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-455838

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **12937**

Actif

Pensionné(e)

Société :

Royal Air Maroc

Nom & Prénom : **Smyej Fleriam**

Date de naissance : **16/03/82**

Adresse : **55, rue Jajou IBN Atta, Casablanca.**

Tél. : **066 132 13 56**

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Othman Lorabi
Psychiatre - Psychothérapeute
I.N.P.E : 091191544
33, Rue Hajib Maftoud - Casablanca
TEL : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 37

Date de consultation : **10/10/19**

Nom et prénom du malade : **Smyej Perian**

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Troubles psychiatriques

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **15/10/19**

Signature de l'adhérent(e) : **Smyej Fleriam**

MUPRAS

15 OCT 2019

Le :

/ /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/09/19	Consultation		35.000.00	Dr. Othman LOUAI Psychiatre - Psychothérapeute I.N.P.E : 091191544 33, Rue Najib Mahfoud - Casablanca Tel : 05 22 20 87 33

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DU PHARE 16 Avenue du Phare - CASABLANCA Tel: 0522 26 68 19 - Fax: 0522 48 22 02	10/09/13	258.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LAKUKA/DR. TANI RACHA 50 Bldn. 1a/1a/1b/1c/1d/1e/1f/1g/1h/1i/1j/1k/1l/1m/1n/1o/1p/1q/1r/1s/1t/1u/1v/1w/1x/1y/1z Tél. 05 22 47 49 49 / 05 22 47 49 50	21/09/19	B 450	630,00 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H	255334112 01433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le 10/09/19...

Une Rémission SRM EJ

218,00

1/2
19 BRINTELLIX 5 g.



Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
BRINTELLIX 5MG CP PELL
B28
P.P.V : 218,00 DH
9 118001 184828

01 cp le matin pendant 24 jours

40301/2
2/ XANAX ou ALPRAZ 0,5g



15341
IV

1/2 cp - 00 - 01g- pendant 21

LOT 190130
EXP 01/2022
PPV 40.30DH



AN LORABI
Psychotérapeute
091 91544
001764832000010
33, RUE 05 22 20 87 25
16 Mahfoud - Casablanca
Fax: 09 22 49 12 3



Casablanca, le 10/09/19

De Nériam 8749EJ.

TSU ultrasensible

Théâtre

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd "in Tancijate Casablanca
Tél: 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52

Dr. Othman ORABI
Psychiatre - Psychothérapeute
I.N.P.E : 091191544
I.C.E : 001764832000010
33, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
Tél : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 37

FACTURE N° : 190914012

Casablanca le 14-09-2019

INPE :



093061422

Mme Meriam SMYEJ

Date de l'examen : 14-09-2019

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25	E
0161	T4 libre	B200	B
0163	TSH	B250	B

Total des B : 450

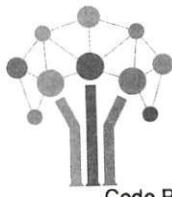
TOTAL DOSSIER : 630.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent trente dirham

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
 50 Bd Aïn Taoujitate Casablanca
 Tél: 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujitate, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc
 Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com
 INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323



LABORATOIRE
TOUZANI
RACINE

Code Patient 170708003



Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

Prélèvement du : 14-09-2019
au labo à 09:53
Demande N° : 190914012
Edition : 16-09-2019

Mme SMYEJ Meriam

Prescripteur : Dr LORABI Otman

BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra-sensible
(Technique ECLIA - Roche)

0,71 mUI/L (0,27-4,20)

Thyroxine libre (T4L)
(Technique ECLIA - Roche)

19,65 pmol/L (12,00-22,00)
15,35 pg/mL (9,37-17,18)

Demande validée biologiquement par : Dr. O. TOUZANI

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd Aïn Taoujte Casablanca
Tél: 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52